

# TABLE RONDE - COMPTE RENDU

## 1 Présentation des participants et des objectifs

### Le contexte

En 2004, la ville de St Vallier a adopté son projet de développement « Saint Vallier 2015 »

En 2006, une enquête réalisée auprès des habitants de la commune révèle leur très forte préoccupation quant à l'emploi et au développement économique.

La nécessité d'engager une réflexion sur le développement économique de la commune est ainsi devenue une priorité. Une étude sur ce thème a été lancée en août 2007. Elle s'achèvera en septembre 2008 et a pour objet d'aider Saint Vallier à établir un diagnostic pertinent et partagé, et à se doter d'une stratégie et de moyens adaptés, en pleine cohérence avec la vision territoriale portée par la communauté Le Creusot Montceau.

Dans ce cadre, ce premier « forum pour l'activité et l'emploi » était ouvert à l'ensemble des acteurs économiques et aux habitants.

### Le thème

L'objectif était d'identifier les idées d'actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des activités et de l'emploi à St Vallier.

Pour cela, la table ronde finale est partie des propositions des onze ateliers qui s'étaient préalablement tenus :

- six ateliers sur le soutien et le développement des activités des secteurs de la santé, des services à la personne, du tourisme et des loisirs, des éco-activités, de l'industrie et du commerce,
- cinq ateliers sur l'animation économique locale traitant de l'information, de la création d'activités, de la formation professionnelle et continue, de la recherche-innovation, de l'accueil des entreprises.

La liste des participants aux ateliers est jointe en annexe.

### Les participants à la table ronde

Les personnes invitées à la table ronde étaient:

- Mme **Sylvie Perreau**, CCI - Bureau de Montceau-les-Mines
- Mme **Marie-Hélène Riamon**, expert en développement économique, chargé de mission auprès du Vice président de la région Rhône-alpes en charge de l'économie
- M. **Yves Guillermin**, ASSEDIC
- M. **Michel Merle**, ANPE de Montceau
- M. **Jean-Paul Meunier**, entreprise Metalliance
- Mme **Lise Grémont**, directrice générale des services Ville de St Vallier.

L'animation était assurée par M. Dominique Desnoyer.

### Le déroulement

Quatre séquences se sont succédées permettant :

- la présentation des propositions des 2 ou 3 ateliers,
- les réponses des invités à la table ronde
- l'expression du public par l'intermédiaire d'une table d'écoute chargée de collecter les questions de la salle.

## 2 Soutenir et développer le secteur de la Santé

L'atelier a conclu sur la nécessité de :

- Renforcer la synergie entre les différents acteurs en santé (Hôpitaux, offreurs privés ou institutions)
- Développer les outils technologiques en matière de télémédecine
- Développer les soins à domicile.

### **3 Soutenir et développer le secteur des Services à la personne**

Trois thématiques sont ressorties.

#### **3.1 Diffuser l'information sur les possibilités :**

- d'emplois dans ce secteur et les organismes concernés (public jeune et + de 50 ans), en sachant que, malgré une réelle dynamique, le nombre de demandeurs d'emplois du secteur excède l'offre.
- de qualification (demande importante) ;
- de financement pour les personnes souhaitant une aide comme le chèque emploi service (CESU), finalement peu connu (la mairie pourrait être un relais).

#### **3.2 Travailler en commun entre les acteurs**

Associations et organismes (ANPE, DDTE, etc)

#### **3.3 Etudier le développement de nouvelles aides**

Par exemple, l'aide scolaire (forte demande dans les petites agglomérations où il n'y a pas ou peu d'organismes « marchands »), mais sur ce point problème de qualification  
L'atelier s'est enfin interrogé sur les frontières entre associations et organismes marchands<sup>1</sup>.

### **4 Soutenir et développer le secteur du Tourisme et des Loisirs**

#### **4.1 Deux projets d'hébergement à l'étude**

Dans un premier temps, l'atelier a permis de découvrir deux projets en réflexion sur St Vallier :

a) La ferme d'animation éducative des Mazilles est la seule du département agréée Education Nationale. Elle offre 10 Ha de nature, une rivière paisible, un site accro-branche, des ateliers de production. Son projet consiste à associer à cet outil un hébergement de groupes d'environ 45 lits, afin d'accueillir des classes de découvertes ou des stages sportifs et des groupes. 2008 permettra d'affiner le projet avec l'aide de la Communauté, de la commune et d'un groupe de travail.

b) Devant le constat de la saturation actuelle de l'hôtellerie du bassin, du déficit évident de capacité au regard des nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité (2010), des travaux de la centrale électrique qui dureront 5 ans, M. Tramoy envisage de créer un hébergement hôtelier éco-durable, de plein pied, d'environ 16 chambres. Il souhaite, pour sécuriser les co-financeurs, ménager la possibilité de transformer l'hôtel en logement T2-T3 pour les personnes âgées si l'activité hôtelière n'était pas viable. Après contact avec le Conseil général et régional et les banques, l'étude de faisabilité est en cours.

#### **4.2 Des outils d'information coordonnés**

Le territoire doit pouvoir être en capacité de faire séjourner le touriste en coordonnant l'action des différents intervenants : OT, restaurants, hôteliers, commerces,... Il doit se doter d'outils adaptés : guide pratique d'un territoire élargi, base d'information sur Internet, accueil et conseil à l'OT.

Les actions de conquête de clientèle doivent être mutualisées au niveau départemental ou régional pour en diminuer le coût, bénéficier des compétences requises en fonction des publics visés.

#### **4.3 À développer**

- Idée à approfondir : lancer des locations de vélo, à partir de la gare TGV avec un accueil adapté en hôtellerie, tourisme fluvial (de 170 bateaux par an en 2000 à 489 en 2007).

Le diagnostic préalable au forum avait également soulevé les questions d'aires pour les camping-cars, d'un camping, de nouveaux équipements structurants (Patinoire,...), d'activités liées à la nature et à la culture.

### **5 Développer les activités liées au Développement Durable**

#### **5.1 le triangle d'or du développement durable**

Le développement est qualifié de durable s'il agit simultanément sur les dimensions sociales, environnementales et économiques.

---

<sup>1</sup> Question à laquelle la table ronde a apporté une réponse (cf § 13.2)



### **5.2 Lever les freins aux énergies renouvelables**

Le retard français dans le domaine des équipements utilisant les énergies renouvelables est en partie lié à des difficultés représentées par :

- les complications administratives face auxquelles l'existence d'un guichet unique pour accéder aux autorisations et aux aides serait un plus ;
- les monopoles comme EDF ou les sociétés des eaux qui, après avoir permis d'équiper le pays, ralentissent nos facultés à évoluer vers les capacités individuelles de produire de l'énergie et de traiter les eaux d'usage non alimentaires ;
- l'insuffisance d'information pour des disciplines en pleine évolution alors que le scepticisme persiste.

### **5.3 Les collectivités doivent montrer le chemin**

Les collectivités doivent montrer le chemin et amplifier la tendance. La table ronde a précisé qu'elles peuvent en effet :

- informer (en lien avec le CAUE, le Réseau Territoires Emplois Environnement Bourgogne - CPIE du Pays de l'Autunois-Morvan, l'ADEME,...) pour faire connaître :
  - o les technologies
  - o les professionnels qualifiés
  - o les structures d'aides au montage (Idée de Guichet unique, voir aussi avec le CAUE)
- réaliser des bâtiments (HQE), des routes, des achats « éthiques »
- soutenir l'organisation du secteur pour identifier le marché (le mesurer côté entreprises et côté particulier, pour susciter la venue ou la création d'activités), favoriser la formation
- équilibrer le développement en pensant globalement, y compris aux pays émergents de l'Est et du Sud.

Il a également été noté que :

- les entreprises réalisent de plus en plus de bilans Carbone ou énergie ;
- une association d'entreprises du secteur de l'éco-construction est en cours de création sur la Communauté ;
- les normes environnementales font naître de nouvelles activités notamment pour la réalisation des études et des analyses de contrôle.

Le diagnostic préalable avait également révélé l'intérêt des activités liées au recyclage (automobile) et à la production (panneaux photovoltaïques,...)

## **6 Soutenir et développer le secteur de l'Industrie**

### **6.1 Rendre l'industrie plus « sexy »**

Il paraît important que le secteur extériorise et développe la tendance aux valeurs citoyennes : économie, environnement, développement durable. La question reprise à la table ronde a également permis de préciser qu'après la déprise des années 80, l'absence de culture industrielle liée au déficit d'image entraîne une difficulté pour attirer les jeunes. Certaines entreprises recourent à des tests pour savoir si les personnes pouvant être recrutées sauront s'adapter à un secteur qu'elle ne connaissent plus (simulation). Pour lutter contre la difficulté d'image de l'industrie, il a été suggéré la coopération entre France 3 et l'éducation nationale pour permettre de réaliser des reportages sur les entreprises industrielles.

La visite des entreprises<sup>2</sup>, des centres de recherche et de formation, du CFFA par les jeunes ainsi que par les parents et les enseignants peut aussi être un bon moyen de découvrir les métiers.

La création de mini-entreprises dans les classes comme au lycée de Blanzay, en lien avec la CCI est une bonne manière de susciter la culture d'entreprise et la culture de la production.

### **6.2 Favoriser le développement industriel**

Favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises en exogène comme en endogène :

- du point de vue matériel : locaux, terrains, infrastructures
- du point de vue humain : salariés, collaborateurs formés tout au long de la vie (GPEC), la place des femmes (dans le maintien de leur emploi, comme dans les métiers nouveaux), le besoin de recruter des cadres donc de disposer d'une image valorisante du territoire et d'un accueil adapté.

Des activités porteuses ont également été identifiées :

- la métallurgie est une valeur sûre ;
- et aussi toute activité si l'accueil et l'environnement sont remplis notamment avec les petites entreprises du BTP en plein évolution ;
- les services : à la personne, de santé et informatique

## **7 Soutenir et développer le secteur du Commerce**

L'atelier a livré trois propositions :

- Créer une union commerciale communale ou mieux un « office du commerce et de l'artisanat » regroupant petits et grands ;
- Mettre en place une animation commerciale régulière ;
- Créer des structures commerciales dans deux secteurs :
  - o TIC et audiovisuel
  - o Hébergement.

Le diagnostic préalable avait également souligné le besoin :

- d'améliorer la signalétique commerciale
- de créer des locaux dans les rues commerçantes ou dans les zones d'activités
- de veiller à la reprise des activités
- de soutenir la formation des acteurs du commerce (accueil,...).

La table ronde a évoqué l'expérience de la ville Bourgoin-Jallieu qui a de sa propre initiative créé un office de l'artisanat et du commerce. Il travaille notamment sur la qualité de l'accueil (clients mystère, formation) et l'animation commerciale.

La CCI, quant à elle, a développé le portail Internet Achat Ville. Aucun commerce de St-Vallier ne s'est encore inscrit.

## **8 Développer l'Innovation, la Recherche et l'anticipation**

La plate-forme technologique 3D portée par l'IUT est un centre de recherche au service des petites et moyennes entreprises de tous les secteurs (mécanique, patrimoine, médecine, stylique, ...) Elle associe 3 lycées, un IUT et 2 laboratoires, emploie 5 permanents, utilise et développe des machines ultramodernes (scanneurs, usinage Grande vitesse 3D, prototypage rapide par impression 3D, ...) et permet la reconnaissance et la réalisation de formes complexes à travers une chaîne informatisée et automatisée à 100%.

Elle n'est pas le seul centre de recherche et la Maison de l'innovation à Montceau travaille également pour les PME sur les applications liées aux nouvelles technologies (robotique, domotique et télécommunications...). Elle peut conduire des réflexions et des actions sur les questions de recherche, de développement et de formation, en particulier par la création de liens et la mise en place d'actions de coopération en France comme à l'étranger avec des écoles, des centres universitaires, des instituts de recherche, des organismes ou laboratoires spécialisés, etc.

De tels outils de recherche-développement sont peu connus des PME auxquelles ils s'adressent. Il paraît également important de les faire connaître aux élèves qui devraient tous les avoir visités au moins une fois.

---

<sup>2</sup>Ont été signalées les Portes ouvertes dans les entreprises des 28 et 29 mars 08 à l'initiative de la CCI.

L'hôpital est également investi sur le terrain de la recherche en lien avec le CNRS.

Le diagnostic préalable avait également évoqué le besoin :

- d'identifier les activités d'avenir, les besoins à tout niveau pour renouveler l'emploi ;
- de réaliser l'Inventaire des possibilités historiques, naturelles et humaines du territoire.

## **9 Créer des lieux d'information et d'animation sur l'activité et l'emploi**

L'atelier s'est centré sur les relais d'information et a proposé de :

- permettre l'accompagnement des personnes à la recherche d'emploi en les aidant dans l'usage des technologies de l'information (utilisation de l'Espace public numérique)
- créer sur le site Internet de la ville des liens directs avec les associations pour favoriser la transversalité de l'information (MIPE, Mission locale, ...)
- prévoir une réunion d'information avec les services et les élus de la ville en charge de l'accueil du public pour présenter les associations militant et travaillant sur ce thème
- créer un local (Maison des services) au sein de la maison de la famille et du citoyen pour favoriser les rencontres et les échanges entre les personnes en quête de travail. Ce lieu pourrait :
  - o Présenter les offres et les demandes
  - o Permettre de rencontrer un guide pour effectuer les démarches
  - o Présenter les associations travaillant dans la même optique.

La table ronde a également évoqué la signature une convention cyberbase avec l'ASSEDIC et l'ANPE .

Le diagnostic préalable avait également signalé :

- Faire connaître les entreprises en organisant des Portes ouvertes, en utilisant le Journal municipal, en incitant les élèves à visiter les entreprises, ...
- Mieux connaître les besoins des entreprises pour mieux définir ce que la collectivité peut leur donner (aménagements, main d'œuvre, démarche qualité, etc)
- Aider les entreprises à se rencontrer, à se connaître, à se fédérer autour d'une activité

## **10 Soutenir la Création d'activité**

L'atelier a proposé :

- Un accompagnement des cédants d'entreprise pour les préparer, les aider à transmettre dans de bonnes conditions (les repérer, rechercher les repreneurs, les aider dans la négociation du prix souvent trop élevé) ;
- Créer des bureaux pour des entreprises de services
- Soutenir la création dans les secteurs des services à la personne et du tourisme par l'organisation de réunions d'information<sup>3</sup> et l'utilisation du réseau BALISE de la MIFE et de la CCI

La table ronde a également précisé que :

- de nombreux acteurs interviennent sur ce domaine : CCI, Chambre des métiers, d'agriculture, ADIE, Boutique de gestion, pépinière d'entreprise de Montceau, réseau France Active, l'ASSEDIC qui offre de nombreuses possibilités d'aides ;
- les collectivités peuvent également garantir les prêts bancaires et ainsi faciliter le financement.

## **11 Développer la formation professionnelle et continue**

L'atelier a insisté sur la nécessité de :

- populariser les métiers de la métallurgie et la féminisation tous âges
- croiser les initiatives des acteurs :
  - o ateliers libres pour Terex
  - o observatoire local du CIO
  - o bancs d'essai du GRETA et de l'AFPA
  - o partenariat TEREX/AFPA relais tutorat
- utiliser et faire connaître les nouveaux dispositifs de la formation tout au long de la vie.

Le diagnostic préalable avait également proposé :

---

<sup>3</sup> la CCI organise aussi des réunions d'information sur la création d'entreprise et des stages pour les créateurs.

- de faire venir des intervenants attractifs (Scientifiques réputés, Historiens, ...) pour intéresser les jeunes aux métiers d'avenir
- développer l'offre de formation autour des métiers de l'environnement (construction HQE, développement durable), manuels, médicaux et des services à la personne.

## **12 Créer et améliorer des espaces d'accueil et prospecter des entreprises candidates à la recherche d'une implantation**

### **12.1 Communiquer et promouvoir St Vallier :**

Par le biais du site de la ville en créant une rubrique économique avec un correspondant local  
En renforçant la signalétique depuis la RCEA.

### **12.2 Aménager des espaces d'accueil**

Rechercher une zone d'implantation à proximité de l'échangeur  
Développer les zones d'activités existantes :

- extension de la ZI de la Saule en lien avec la ZA du Prélong
- accompagnement avec des zones de circulation repensées

Envisager la création d'une zone piétonne en centre Ville

### **12.3 Conforter l'image positive de St Vallier**

Développer les activités de l'ECLA et du Centre de loisirs J Marcel Bouteloup (stages, séminaires) permettant de redynamiser le cœur de ville.

La table ronde a évoqué le besoin de locaux dans le secteur tertiaire (commerce et services), le tourisme (hébergement) et l'accueil des salariés (stagiaires, cadres).

Le diagnostic préalable avait également souligné le besoin de :

- rénover et organiser le cœur de Ville et les rues commerçantes
- développer des emplois créateurs d'emplois : services attractifs, Restos pas chers, brasseries, ...
- prospecter les entreprises qui se développent en ciblant les entreprises et des niches porteuses (par ex les Biens de luxe, l'Environnement, délocalisation d'un Etablissement public national, ...)

## **13 Les points apparus à la table ronde**

### **13.1 Répondre aux besoins de coordination des acteurs**

Le besoin de se coordonner ressort fortement. Le forum a montré l'intérêt de ces temps d'échanges qui permettent de mieux connaître l'existant, de créer des synergies et d'imaginer des solutions collectives (voir aussi §13.3 et 13.5).

### **13.2 Utiliser la mutualisation et le mixage des ressources**

Pour répondre aux besoins du territoire qui ne peuvent être couverts, quel que soit le secteur d'activité, il est intéressant de s'orienter vers des formes qui permettent le travail en commun de la Collectivité, de l'utilisateur/client, du travailleur salarié et des acteurs existants, par exemple dans le cadre d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), à développer en lien avec l'Union régionale des Scop qui peut réaliser l'accompagnement. Ces nouvelles formes juridiques permettent :

- de mixer les ressources et de lancer des secteurs peu rentables au démarrage (ex de l'hébergement des stagiaires des entreprises) ;
- de dépasser la difficulté apparente de l'opposition du secteur marchand et du secteur public ;
- de définir clairement, avec un système de contrôle rigoureux, qui paie le service, que ce payeur soit public ou privé ou les deux en même temps.

### **13.3 Les Technologies de l'information et de la communication**

Autre point transversal, l'appropriation des TIC et le travail autour des TIC permet de générer de l'activité. Il est apparu nécessaire de :

- Structurer l'offre commerciale de formation aux techniques mais aussi à la culture de représentation dans l'espace clavier/écran et virtuel du Web. A cette fin, il est aussi possible de s'inspirer de l'expérience d'autres collectivités comme :

- Grigny : recherche, développement dans le domaine de la conduite de l'outil informatique
- Commune de Lussac devenu un véritable centre mondial de la documentation.
- relayer l'action de l'Espace Public numérique, dépassé par son succès (la liste d'attente pour l'initiation est de plusieurs mois)

#### **13.4 Développer l'hébergement de qualité**

Dans le tourisme, le manque d'hébergement de qualité est criant.

Un autre besoin apparaît : celui de l'accueil des stagiaires dans les entreprises de St Vallier qui n'ont aujourd'hui aucune solution intéressante. Or un stagiaire bien accueilli est potentiellement un habitant de demain.

#### **13.5 La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

Question apparue dans plusieurs ateliers, la GPEC propose de définir les besoins des entreprises pour orienter les personnes en formation (initiale ou continue) ou en recherche d'emploi ou de reconversion, vers les savoir-faire recherchés par le « marché » (mettre en adéquation les besoins des entreprises avec la qualification des demandeurs d'emplois).

La loi propose aux structures paritaires de définir des accords-cadres. L'exemple de l'UPA, Union Professionnelle Artisanale, organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat composée de la CAPEB (BTP), CNAMS (services), CGAD (alimentaire) qui a signé au plan national un tel accord avec les organisations syndicales en ce qui concerne la formation continue et la qualification a été signalé.

Ce genre d'accord peut aussi se décliner au niveau local, mais ce n'est pas toujours aisé. Ce travail peut dès lors être réalisé :

- entreprise par entreprise ou/et par le biais d'une conférence économique et sociale permanente qui permet de réfléchir à ces questions et structurer le travail en passant contrat avec l'ASSEDIC
- ainsi qu'en s'appuyant sur l'outil des Groupements d'Employeurs réunissant des entreprises sous forme associative ou de société coopérative. Ils leur permettent de se regrouper pour employer une main-d'œuvre qu'elles n'auraient pas, seules, les moyens de recruter. Les salariés du groupement d'employeurs effectuent des périodes de travail successives auprès de chacune des entreprises adhérentes au groupement. Des groupements d'employeurs peuvent être créés entre des personnes physiques ou morales de droit privé et des collectivités territoriales. Le groupement profite des périodes creuses pour former les salariés qui acquièrent ainsi un savoir unique et précieux (polyvalence, transferts de savoir entre entreprises, ...). Les emplois concernent souvent les fonctions maintenance, logistique, manutention. Le groupement peut aussi choisir de devenir un GE pour l'insertion et la qualification (GEIQ). En France, on compte 3500 GE agricoles, et plus de 400 GE, hors agriculture qui représentent environ 8000 salariés. Parmi eux 97 GEIQ emploient 218 salariés permanents pour 3246 entreprises adhérentes.

Il a été noté la chance du territoire de disposer d'outils locaux performants AFPA, NORISKO. L'ASSEDIC publie une enquête annuelle sur les besoins d'emplois. L'ANPE organise le Forum du recrutement le 10 avril 2008.

#### **13.6 Le secteur de la construction**

Secteur important à Saint Vallier par le nombre d'entreprises, il paraît judicieux de les aider à se grouper afin de connaître leurs besoins (en main d'œuvre notamment), faciliter la transmission d'entreprises. Il est intéressant de travailler en partenariat avec la CAPEB et le Conseil régional qui peut financer.

#### **13.7 l'insertion de publics en difficulté**

Les jeunes, les femmes et les seniors ont été cités comme des catégories de personnes prioritaires.

### **14 Conclusion des participants**

Les intervenants ont précisé les deux pistes d'action qu'ils privilégieraient à l'issue de la journée :

- Les services à la personne sont un secteur important qui pose néanmoins la question du travail à temps partiel et celle de la qualification
- La création d'entreprise est primordiale et liée à la question des locaux qui manquent
- Le développement du commerce avec la création de l'office du commerce à l'initiative de la ville
- La création d'une structure d'hébergement des stagiaires

- Le développement des services à domicile pour les TIC
- La mobilisation des seniors
- Beaucoup d'informations existent et ont été exposées aujourd'hui, mais elles ne sont pas synthétisées. Il faut trouver des synergies pour mieux échanger et faciliter l'accès à l'information.
- La nécessité d'élaborer une stratégie pluriannuelle.
- Nous avons en nous-mêmes nos propres gisements. Il faut identifier les besoins et le maillon manquant pour que la réponse se développe. Il est alors possible de mobiliser l'ingénierie et de regarder ailleurs pour, sans tout réinventer, générer la réponse et l'activité qui va avec.

## 15 Vers une stratégie d'action

La mission va se poursuivre pour élaborer une stratégie pluriannuelle d'action visant :

- à créer une dynamique, à traiter et faire circuler l'information, à former
- à développer les secteurs eux-mêmes et à répondre à des besoins repérés (programme d'action)
- à coordonner et rassembler les acteurs et dispositifs existants.

Nous ne manquerons de reprendre contact le moment venu.

## 16 Liste des intervenants

Atelier	NOM	ORGANISME
1. Santé	Mme Girand	CARMI Centre Est
	M. Gaëtan Terasse	ANTIALIS SARL
	Mme Laurence Bray	SIH CH MONTCEAU-LES-MINES
2. Service à la personne	Mme Hélène Fournier	Ville de Saint Vallier
	M. Michel Merle	ANPE
	M. Yves Guillermin	ASSEDIC - UNDEDIC
	Mme Sylvie Teixeira	Domisol
	M. Marc Ameil	DDTEFP
3. Tourisme Loisirs	M. Joël Nogier	Comité Départemental du Tourisme
	Office de Tourisme de Montceau et sa Région	
	Mme Fabienne Coronel	Association les Mazilles
	M. Pascal Ducroux	VOYAGES GIRARDOT
4. Développement Durable	M. Richard Taiclet	Ville de St Vallier
	M. Dominique Bagnato	Espace Solaire
	M. Philippe Rouballay	Symbiose Relais technique
	M. Pascal Blétry	Pascal Bletry
5. Industrie	M. Jean-Pierre Mugnier	Union départementale CGT
	Mme Sylvie Perreau	CCI Montceau – Le Creusot
	M. Jean-Pierre Molenda	TEREX CRANES
	M. Gilles Penet	OPS EUURL
6. Commerce	M. Jean Rousseau	Ville de St Vallier
	M. Pain	INTERMARCHÉ SOCOVAL SAS
	M. Michel Andresse	CCI - Bureau de Montceau-les-Mines
	M. Cédric Michelin	Le River Boat SARL
7. Information et animation	M. Daniel Meunier	Ville de St Vallier
	M. Michel Merle	ANPE
	Mme Laurence Laprée	Creusot-Montceau Mission Locale
	Mme Falourd	MIFE Le Creusot-Montceau
8. Création d'activités	M. François Guéry	ACTIVE
	Mme Nicole Vercey	Association Droit à l'Initiative Economique
	M. Yves Guillermin	ASSEDIC - UNDEDIC
	Mme Sylvie Perreau	CCI - Bureau de Montceau-les-Mines
9. Formation professionnelle et continue	M. Jean-Pierre Mugnier	Union départementale CGT
	Mme Catherine Goepfer	CIO
	M. Bernard Gueidan	GRETA
	M. Jean-Pierre Molenda	TEREX CRANES France
10. Innovation - Recherche	M. J-Jacques Liodenot	I.U.T Plate forme Technologique 3D
	M. D Desnoyer	D Desnoyer consultant
11. Espaces d'accueil et prospection d'entreprise	Mme Marie-Hélène Henry	Ville de St Vallier
	M. Gilles Penet	OPS EUURL
	M. Pain	INTERMARCHÉ SOCOVAL SAS